

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE DE LIMOGES**

**VU** le Code de l'Education ;

**VU** les statuts de l'Université de Limoges ;

**VU** l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique du 06 décembre 2022  
(à l'exception des diplômes de BUT pour lesquels le vote des capacités d'accueil n'a pas eu lieu) ;

Délibération enregistrée sous le numéro **165/2022/FVE**

**Conseil d'Administration du 16 décembre 2022 :**

**SUJET : CAPACITES D'ACCUEIL DES FORMATIONS INITIALES DU PREMIER CYCLE PROPOSEES AU TITRE DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2023-2024 :**

La procédure nationale de préinscription dans une formation initiale du premier cycle de l'enseignement supérieur mentionnée à l'article L. 612-3 est dématérialisée et gérée par un télé service national, dénommé Parcoursup, placé sous la responsabilité du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Les capacités d'accueil des formations initiales du premier cycle de l'enseignement supérieur des établissements relevant des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, arrêtées chaque année par le recteur d'académie après dialogue avec chaque établissement, sont portées à la connaissance des candidats sur la plateforme Parcoursup.

Considérant la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;

**Article 1.**

Les capacités d'accueil proposées sont les suivantes :

composante	diplôme	formation	Capacité 2022	Capacité 2023
ENSIL-ENSCI		Prépa Insa	60	75
IUT	BUT	Génie Biologique	48	52
IUT	BUT	Génie Mécanique et Productique	72	76
IUT	BUT	Informatique	72	74
IUT	BUT	Mesures Physiques	76	76
IUT	BUT	Métiers du Multimédia et de l'Internet	52	40
IUT	BUT	Gestion des Entreprises et des Administrations - Limoges	140	126
IUT	BUT	Gestion des Entreprises et des Administrations - Brive	78	70
IUT	BUT	Techniques de Commercialisation	140	126
IUT	BUT	Génie Industriel et Maintenance - Tulle	24	26
IUT	BUT	Hygiène, Sécurité, Environnement - Tulle	56	56
IUT	BUT	Génie Électrique et Informatique Industrielle - Brive	48	50
IUT	BUT	Génie Civil - Construction Durable - Égletons	94	98

IUT	BUT	Carrières Sociales -Animation sociale et socioculturelle - Guéret	44	44
FLSH	Licence	Licence Langues Étrangères Appliquées Anglais/Allemand	25	25
FLSH	Licence	Licence Langues Étrangères Appliquées Anglais/Espagnol	120	120
FLSH	Licence	Licence Langues Étrangères Appliquées : Anglais/Italien		25
FLSH	Licence	Licence Langues Littératures et Civilisations Étrangères et régionales Anglais	150	150
FLSH	Licence	Licence Langues Littératures et Civilisations Étrangères et régionales Espagnol	60	60
FLSH	Licence	Licence Lettres	200	200
FLSH	Licence	Licence Sciences du Langage	160	160
FLSH	Licence	Licence Géographie et Aménagement	100	100
FLSH	Licence	Licence Histoire	290	290
FLSH	Licence	Licence Sciences de l'Éducation	200 (18 LAS)	200 (18 LAS)
FLSH	Licence	Licence Sociologie	300 (18 LAS)	300 (18 LAS)
FDSE	Lic Pro 3 ans	Licence professionnelle Activités juridiques métiers de l'immobilier	30	30
FDSE	Licence	Licence Administration économique et sociale AES	140	140
FDSE	Licence	Licence Droit - Brive	100 (20 LAS)	100 (20 LAS)
FDSE	Licence	Licence Droit - Limoges	445 (45 LAS)	445 (45 LAS)
FDSE	Licence	Licence Économie-Gestion	120	120
FDSE	Licence	Licence Économie-Gestion parcours International	25	25
Médecine Pharmacie		PASS (portail spécifique santé) (*)	600	660
Médecine Pharmacie	Licence	Licence Sciences pour la Santé	100 (LAS)	130 (dont 80 LAS)
Pharmacie	DEUST	Préparateur en Pharmacie – (apprentissage)	80 (40 CFA Galien - Limoges et 40 CFA Prépa Pharmacie Brive)	93 (48 pour CFA Galien Limoges et 45 pour CFA Prépa Pharmacie Brive)
FST	DEUST	Animation et gestion des APSC	25	25
FST	DEUST	Webmaster et métiers de l'internet	60	60
FST	Licence	Licence Sciences et technologies parcours préparatoire au professorat des écoles (avec lycée Turgot) PPPE	50	50
FST	Licence	Licence Sciences de la vie et de la Terre	336 (72 LAS)	336 (72 LAS)
FST	Licence	Licence Informatique	75	75
FST	Licence	Licence Mathématiques	93 (18 LAS)	93 (18 LAS)
FST	Licence	Licence Chimie	74 (24 LAS)	74 (24 LAS)
FST	Licence	Licence Physique	50 (18 LAS)	50 (18 LAS)
FST	Licence	Licence Génie Civil	30	30

FST	Licence	Licence Physique-Chimie	<b>36</b>	<b>36</b>
FST	Licence	Licence STAPS - BRIVE	<b>125</b>	<b>125</b>
FST	Licence	Licence STAPS - LIMOGES	<b>165</b>	<b>165</b>
FST	Licence	Licence STAPS Prépa Concours Masseur-Kinésithérapeute LIMOGES	<b>50</b>	<b>50</b>
FST	Lic Pro3 ans	Métier de l'informatique – Applications Web	40	<b>40</b>
ILFOMER	Certificat de capacité en Orthophonie	Certificat de capacité en Orthophonie	<b>25**</b>	<b>25**</b>
ILFOMER	Certificat de capacité en Orthoptie	Certificat de capacité en Orthoptie	20	<b>20</b>
ILFOMER	Diplôme Etat Ergothérapeute	Diplôme Etat Ergothérapeute	<b>30</b>	<b>30</b>
		<b>Totaux</b>	<b>5533</b>	<b>5631</b>

(\*) PASS : capacité globale 660 dont :  
 Mineure Sciences pour la Santé : 293  
 Mineure Sciences de la Vie et de la Terre : 165  
 Mineure Chimie / Physique-Chimie : 26  
 Mineure Physique / Génie civil : 26  
 Mineure Informatique : 14  
 Mineure Mathématiques : 14  
 Mineure Droit : 26  
 Mineure Economie-gestion : 26  
 Mineure AES : 26  
 Mineure Sciences de l'éducation : 22  
 Mineure Sociologie : 22

(\*\*) Regroupement de la Région Nouvelle Aquitaine : 25 places pour l'Université de Limoges – 25 places pour l'Université de Poitiers et 36 places pour l'Université de Bordeaux.

Membres en exercice : 36  
 Nombre de votants : 30  
 Pour : 27  
 Contre : 0  
 Abstention : 0  
 Ne souhaite pas participer au vote : 3

Fait à Limoges, le 16 décembre 2022

**La Présidente de l'Université**

**Isabelle KLOCK-FONTANILLE**

**Publié au recueil des actes administratifs du mois de décembre 2022.  
Transmis au rectorat de l'académie de Limoges le 19 décembre 2022.**

**Modalités de recours :** *En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Limoges peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur*